

rien ne sert de  
**JETER**  
quand on peut  
**RÉUTILISER**

# QUE FAIRE DE MA TONTE DE PELOUSE ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la tonte n'est plus acceptée dans les déchèteries et plateformes de végétaux.  
C'est une ressource à utiliser facilement au jardin ! Plusieurs solutions existent :

## Tondre moins d'espaces au jardin

Je tonds seulement les endroits fréquentés ou ceux où j'aime cheminer, les plus proches de la maison par exemple.  
**C'est moins d'effort et meilleur pour les sols !**

## Laisser l'herbe sur place

- Je remonte la hauteur de coupe au maximum et je tonds sans le bac, de préférence par temps sec.
- Je tonds avec un kit mulching pour conserver l'humidité de la pelouse et éviter qu'elle jaunisse.

## Tondre avec le bac et réutiliser l'herbe

- Je dépose la tonte fraîche en fine couche aux pieds des haies, des massifs fleuris, des arbres, des arbustes ou dans le potager.  
**Cela protège la terre du gel et de la sécheresse !**
- Je réserve un petit espace dans le jardin pour étaler la tonte. Je la laisse sécher pour l'utiliser ensuite en couches épaisses en paillage.
- J'utilise la tonte séchée en petites quantités dans mon composteur.



Plus d'infos  
[metropole.rennes.fr](http://metropole.rennes.fr)  
0 223 622 622



 **RENNES  
MÉTROPOLE**